

Safeguarding Toolbox

La boîte à outils de prévention

Avec des
instructions
pratiques étape
par étape !



Main dans la main pour un environnement plus sûr pour les jeunes

Méthodes et idées pratiques
pour le travail international dans
le secteur de la jeunesse

La boîte à outils et un projet commun de



präventi  n
im erzbistum paderborn



**KOMMENDE
DORTMUND** 
Sozialinstitut



Agata, Gregor et Stefan

Cher·e·s lecteur·rice·s

et, nous l'espérons, futurs utilisateurs de notre boîte à outils de prévention: Nous nous réjouissons de votre intérêt pour des approches pratiques de prévention dans votre travail (international) auprès de la jeunesse et autres personnes en situation de vulnérabilité. Dans les pages qui suivent, nous vous présentons le concept de prévention et vous invitons à découvrir des méthodes pratiques à mettre en œuvre.

À propos de cette boîte à outils

En quoi consiste le travail (international) de prévention auprès de la jeunesse?

Par travail de prévention, nous entendons la protection de la santé, du bien-être et des droits des personnes vulnérables, c'est-à-dire celles qui sont exposées à des risques particuliers. Le principal objectif du travail de prévention est de prévenir tout danger. Ces dangers peuvent prendre plusieurs formes, telles que les traitements injustes, la violence, les abus sexuels ou la privation de liberté. Ils peuvent provenir de différentes sources, par exemple d'autres personnes vulnérables, de personnes encadrantes, de membres de la famille, voire des personnes elles-mêmes. C'est pourquoi la prévention est une mission essentielle dans le travail (international) auprès de la jeunesse. Les mesures et procédures de protection (aussi appelées politiques de prévention ou plans de prévention) aident à mieux comprendre la situation

des adultes et mineurs vulnérables et à garantir une protection efficace. Permettre aux personnes vulnérables de vivre en sécurité et de bénéficier des mêmes opportunités que les autres est un enjeu fondamental.

L'objectif de notre boîte à outils

Notre manuel n'est pas une étude scientifique ni un recueil théorique sur le sujet. Il s'agit plutôt d'une collection de méthodes pour appliquer concrètement la prévention dans les activités destinées aux jeunes.

Ensemble, nous travaillons pour créer un environnement sûr et protégé pour tout le monde, et tout particulièrement pour la jeunesse.

Dans la mise en pratique de nos méthodes, nous encourageons toutes les personnes actives dans le travail (international) auprès de la jeunesse à créer un environnement plus sûr pour leurs participant.e.s.

OBJECTIF

L'objectif principal du travail de prévention, est de protéger les personnes contre tout préjudice.

Idéalement, cela passe par la sensibilisation à ces enjeux, l'établissement de mécanismes de protection solides et la promotion d'une culture de respect et d'attention mutuelle.

Ainsi, il devient possible de prévenir les risques potentiels ou les préoccupations concernant le bien-être des personnes vulnérables liées aux activités de vos organisations, mais aussi d'y répondre de manière appropriée. Ces méthodes s'inspirent principalement de la pratique du travail auprès de la jeunesse du mouvement socioMovens, mais elles peuvent être facilement appliquées ou adaptées à d'autres contextes.

Comment et dans quels contextes, les méthodes peuvent-elles être appliquées?

Les méthodes sont conçues pour les différentes phases de préparation, de réalisation et de suivi d'activités de plusieurs jours avec des jeunes. Elles se concentrent sur la préparation des projets en équipe et avec les responsables légaux, mais proposent également des façons de sensibiliser les participant.e.s. et d'évaluer ou de réfléchir à la prévention dans les activités jeunesse existantes.

Pour chaque méthode de cette boîte à outils, vous trouverez un nom de méthode simple, un aperçu du contenu et de sa mise en œuvre, le public cible de la méthode, ainsi que le matériel et le temps nécessaires.

Nous souhaitons ainsi rendre l'utilisation de la boîte à outils aussi simple que possible. Pour vous accompagner davantage, nous avons préparé une série de modèles à copier et proposons un glossaire avec les définitions des termes utilisés, en fin de manuel.

Nous vous remercions pour votre engagement en faveur de la prévention et vous souhaitons beaucoup de succès dans le développement de vos pratiques de travail auprès des jeunes !

Votre équipe de la boîte à outils
Agata, Stefan et Gregor

CONSEIL GÉNÉRAL

Notre boîte à outils est conçue comme source d'inspiration pour la mise en place d'activités internationales de jeunesse sécurisées.

Elle ne prétend pas fournir une solution complète pour garantir la sécurité dans toutes les activités. La boîte à outils vous invite à adapter les méthodes proposées aux besoins de votre organisation et de vos publics cibles.

Vous pouvez également sélectionner simplement quelques méthodes qui vous semblent particulièrement utiles pour votre travail.

SOMMAIRE



LE TRAVAIL DE PRÉVENTION

Une question de posture?.....	10
Prise en compte des spécificités	14

LES MÉTHODES

1.1 Évaluation des risques pour notre projet	20
1.2 Mon rôle en tant que membre d'équipe	22
1.3 Cadre juridique et limite d'âge	24
1.4 Intervention : comment réagissons-nous si ... ?	26
1.5 Réagir aux violations de limites : une simulation	28
1.6 Impliquer les responsables légaux	30
2.1 Ma carte de soutien	32
2.2 Clichés de (l')insécurité / sécurité	34
2.3 Colle-moi si tu peux	36
2.4 Ma zone, ta zone, notre zone	38
2.5 Je connais mes droits - et je respecte ceux des autres	40
2.6 Je fais ma valise pour les victimes de violences.....	42
2.7 Comprendre ce que l'autre ressent	44
3.1 Mon monstre de prévention	46
3.2 Notre parcours en prévention: rétrospective et perspectives	48

LES RESSOURCES

Check-list: analyse des risques pour les activités de groupe dans le travail (international) avec les jeunes.....	52
Check-list: cadre légal	57
Fiches de cas d'intervention	58
Scénarios types.....	66
Modèle à imprimer de „ma carte de soutien“	68
Glossaire	70
Mentions légales	73
L'équipe derrière la boîte à outils	74

LE TRAVAIL DE PRÉVENTION





Bienveillance
collective

X **#RESPECT**
#OUVERTURE D'ESPRIT
#COOPÉRATION
#FLÉXIBILITÉ
#SENS DES RESPONSABILITÉS

Une question de posture?



Une collaboration efficace repose sur des attitudes et des valeurs partagées. Pour établir un fondement durable à la culture d'une équipe ou d'une organisation, il faut des valeurs et des comportements vécus en commun, qui placent au centre le respect, l'ouverture d'esprit, la coopération, la flexibilité et le sens des responsabilités. De la même manière, des concepts efficaces de prévention nécessitent, pour plusieurs raisons, une compréhension commune et une culture partagée fondée sur une bienveillance collective. Avant d'essayer les méthodes proposées dans notre boîte à outils, nous vous invitons donc à réfléchir, en cinq étapes, à une telle culture commune. →



1. Protection et sécurité

La protection (de manière préventive): une posture bienveillante aide à identifier rapidement les risques potentiels et à mettre en place des mesures pour prévenir les abus, la violence et la négligence.

Le développement de la confiance: la valorisation et la bienveillance témoignent aux participant.e.s qu'ils évoluent dans un cadre sécurisé et soutenant, favorisant ainsi la confiance et l'ouverture.

2. Promotion du bien-être

Le soutien émotionnel: la bienveillance aide à reconnaître et répondre aux besoins émotionnels des participant.e.s, cela inclut le fait de les soutenir et de les aider à faire face au stress et aux difficultés.

3. Renforcement de la participation

Voice, Choice and Exit (fr: droit de parole, liberté de choix et possibilité de retrait, inspiré d'Albert O. Hirschman): Une culture de la bienveillance soutient les principes de Voice, Choice and Exit en veillant à ce que les participant.e.s puissent (1) exprimer leurs opinions et leurs suggestions, (2) pouvoir faire des choix et se sentir en sécurité pour pouvoir prendre des décisions, comme modifier le programme ou (3) quitter le programme, s'ils se sentent mal à l'aise.

L'autonomisation: en favorisant une culture de la bienveillance, les enfants et les adolescents participant aux programmes sont encouragés à prendre des responsabilités et à renforcer leur confiance en eux et en leurs capacités (également: Empowerment)

4. Encouragement à des relations positives

Le respect et la valorisation:

La bienveillance favorise une culture de respects et de reconnaissance mutuels, contribuant ainsi à un climat social positif et soutenant.

La résolutions des conflits:

une posture attentive et sensible permet d'identifier rapidement les conflits et de les traiter de manière constructive avant qu'ils ne s'aggravent.

5. Effets positifs durables

Responsabilité sociale: Lorsque les jeunes grandissent dans une culture fondée sur la reconnaissance, l'estime et la bienveillance, ils développent davantage le sens de la responsabilité sociale et de l'empathie. Cela les amène à devenir des membres engagés et responsables, d'abord au sein de leur groupe, puis à plus long terme au sein de la société dans son ensemble.



Renforcer l'empathie

Une telle approche commune contribue largement à créer un environnement où la protection, la sécurité et le bien-être sont des priorités, permettant ainsi de garantir efficacement la prévention. Elle renforce la participation et l'autonomie, et aide à prévenir les abus et autres formes de préjudices, ou à apporter aide et soutien lorsque, malgré tous les efforts, des personnes subissent des dommages.

Les méthodes de notre boîte à outils visent à cultiver une véritable culture de bienveillance dans le travail international auprès des jeunes. Elles offrent des outils pour réfléchir aux postures individuelles des membres de l'équipe, des méthodes pour encourager une approche centrée sur la prévention dans les relations avec les participant.e.s, ainsi que des pistes d'évaluation des programmes afin de tirer des enseignements précieux pour vos futures initiatives — qui relèvent elles aussi, sans aucun doute, d'une question d'état d'esprit !

Prendre en compte les défis interculturels



Comme mentionné dans l'introduction, cette boîte à outils a été élaborée par socioMovens dans le cadre du travail international de jeunesse en groupe. Beaucoup des exercices et méthodes présentés ci-après peuvent être utilisés aussi bien dans le cadre d'événements impliquant uniquement des groupes nationaux que lors de rencontres internationales. Néanmoins, le travail international avec les jeunes comporte certaines particularités qu'il convient de prendre en compte pour les méthodes au cœur de cette boîte à outils. Nous proposons donc ici quelques conseils pour travailler dans des contextes internationaux.

Ne sous-estimez pas la langue en tant que défi particulier!

La langue représente un défi fondamental dans le travail en contexte international (de jeunesse). Dans de nombreux cas, il est nécessaire de communiquer avec les partenaires et/ou les participant-e-s dans une troisième langue, comme l'anglais. Sinon, certaines personnes parlent leur langue maternelle et bénéficient ainsi d'un avantage par rapport à celles qui n'ont appris l'autre langue que récemment. Cette barrière linguistique complique la communication sur des questions de

prévention, qui ne sont déjà pas des sujets faciles.

Pour établir un vocabulaire commun, nous recommandons donc des méthodes spécifiques pour les multiplicateurs-trices (1.2) et pour les participant-e-s (2.7). Il est également important de garder à l'esprit que les participant-e-s peuvent être confronté.e.s à une forte barrière linguistique lorsqu'ils souhaitent exprimer leurs préoccupations liées à la prévention, non seulement à l'équipe, mais aussi aux autorités locales compétentes en cas de problème. Pour faciliter ce processus, nous recommandons la deuxième variante de la méthode 1.4.



Sensibilisation aux différents besoins de protection

Les organisations de jeunesse abordent très différemment la prise en charge des personnes vulnérables, et en particulier des jeunes – des différences qui ne suivent pas uniquement les frontières nationales. Une condition essentielle pour travailler ensemble est d'abord de s'accorder sur le fait que

toutes les actions proposées dans le cadre du travail de jeunesse doivent viser le bien-être des jeunes. La manière dont cela se traduit peut varier d'un cas à l'autre : d'une part, en raison des cadres légaux des pays impliqués, qui peuvent formuler des exigences très différentes, parfois même contradictoires ; d'autre part, certains sujets, comme les violences →



HEJ SVEIKI
ZDRAVO
HALLO AHOJ
TERVE
BUNÄ
SZIA HI
CZEŚĆ CIAO

sexuelles ou la négligence, sont abordés très différemment selon le pays d'origine, parfois même dans l'espace public. Certains thèmes peuvent même être tabous.

Cela a des répercussions sur les partenaires dans le travail auprès de la jeunesse, mais aussi, par exemple, sur les attentes des parents et des participant-e-s. La conscience de ces conditions de départ différentes est centrale pour un échange productif, dont le point central reste le bien-être des jeunes.

Discuter de ce qui paraît évident

Un problème récurrent dans ce contexte concerne cependant ce que l'on croit aller de soi. Des idées reçues telles que « la consommation d'alcool n'est autorisée qu'à partir de 18 ans » ou « il n'existe que des hébergements séparés par genre » restent souvent implicites, car on suppose que les partenaires travaillent dans des conditions similaires. Or, ces aspects doivent être rediscutés dans le cadre du travail international avec les jeunes, car la législation (voir méthode 1.3) peut être différente ou d'autres hypothèses peuvent prévaloir au sein du groupe. L'analyse des risques proposée dans ce guide (méthode 1.1) est particulièrement adaptée à cet effet, car elle permet d'aborder également ce qui semble aller de soi.

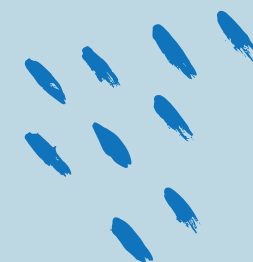


Cadre commun, règles détaillées différentes ?

Toutefois, ce dialogue peut aussi mettre en évidence des désaccords sur certaines questions de prévention qui ne peuvent pas être résolus. Dans ce cas, il est important de bien comprendre ces conflits afin de pouvoir poursuivre la collaboration avec les partenaires internationaux. Pour développer une position commune, l'élaboration d'un cadre pour l'organisation des événements communs est une bonne solution.

Celui-ci doit ensuite être adapté aux publics cibles par l'équipe de projet. Cela peut par exemple impliquer de désigner plusieurs personnes de contact, dont des personnes qui maîtrisent la langue, ou de définir des règles spécifiques.

La clarté et la bonne coordination entre les partenaires sont essentielles pour que les mesures de protection fonctionnent sans problème pour tous les participant-e-s.



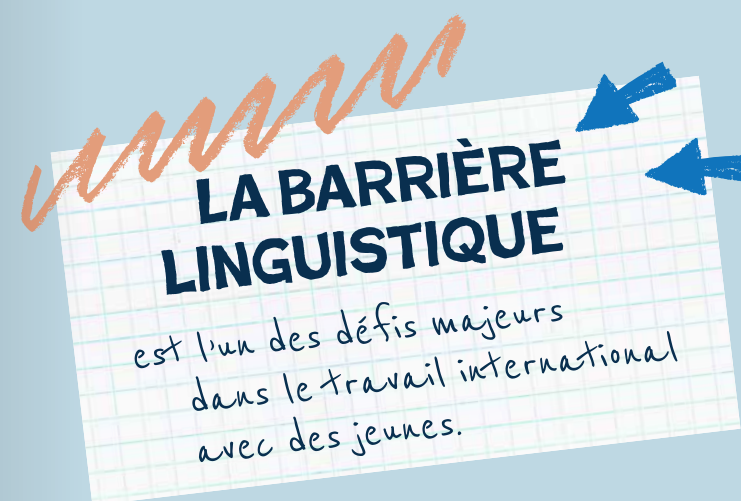
Tirer parti de l'apprentissage entre pairs

Dans le cadre du travail de jeunesse à l'international, les partenaires constateront certainement qu'ils ont des expériences très différentes en matière de prévention.

Ces différences ne doivent pas conduire à adopter sans réflexion le concept « le plus abouti » pour tout le monde, mais au contraire encourager un apprentissage mutuel entre les organisations.

Les méthodes de préparation (notamment la méthode 1.2) ainsi que les méthodes d'évaluation (méthode 3.2) sont conçues pour soutenir cet objectif.

Dans un tel processus d'apprentissage participatif, chacun-e doit être prêt-e à travailler sur ses propres dispositifs de protection et à les faire évoluer.



LES MÉTHODES

Des guides
pratiques, étape
par étape



1.1 Évaluation des risques pour notre projet

L'équipe discute de l'évaluation des risques (analyse du projet en tenant compte des facteurs de risque) à l'aide d'une liste de contrôle. Cette méthode vise à identifier et à anticiper, dès le début, les risques potentiels pouvant affecter la sécurité des participant-e-s (et de l'équipe du projet), en lien avec les lieux d'activités et les interactions prévues dans le programme. Cela permet à l'équipe de découvrir différents points de vue sur certaines situations, ou de porter attention à des éléments qui n'avaient pas encore été abordés dans le groupe ou l'organisation.



Public cible

Équipe de projet (coordinateur-rices, jeunes professionnel-le-s et collaborateurs-trices honoraires), également : alumnis du projet sans rôle spécifique



Taille du groupe

Équipe entière (3 participant-e-s ou plus, une modération est nécessaire)



Durée

min. 60 min.



Matériel nécessaire

Check-list de l'évaluation des risques
→ à partir de la p. 53



Approche méthodologique

Discussion basée sur des check-lists



Préparation

Si vous travaillez avec plus de trois participant-e-s, nous recommandons de désigner un-e modérateur-riche avant le début de l'activité. Vous pouvez également adapter la check-list aux exigences spécifiques du projet avant de commencer l'exercice.

Déroulement

1. Chaque participant-e reçoit un exemplaire de la check-list et un stylo.

2. Lors de l'évaluation des risques, l'ensemble de l'équipe examine étape par étape les différents aspects figurant sur la check-list (en y ajoutant les exigences spécifiques du projet).

3. Les participant-e-s discutent des différents points. Chacun-e peut apporter ses idées et participer à la discussion. Chaque membre de l'équipe prend des notes individuellement. Les besoins en informations supplémentaires sont également notés, et les tâches ainsi que les rôles sont répartis. La discussion collective s'achève à ce stade.

4. Après la discussion, les mesures concrètes de limitation ou de réduction des risques, telles que décidées, sont mises en œuvre. L'ensemble de l'équipe reçoit un retour d'information sur les résultats.



L'évaluation peut être rendue plus participative en impliquant des anciens participant-e-s aux projets précédents, afin de partager leur perception des risques lorsqu'ils étaient adolescents.



1.2 Mon rôle en tant que membre d'équipe

L'objectif principal de cet exercice est de permettre à toute l'équipe projet d'échanger sur leurs opinions et expériences, afin de parvenir ensemble à une compréhension partagée du déroulement du projet.



Public cible

Équipe de projet (coordinateur-rices, jeunes professionnel-le-s et collaborateurs-trices honoraires)



Taille du groupe

Équipe de projet entière



Durée

min. 40 min.



Matériel nécessaire

Cartes de modération / affiches, stylos



Approche méthodologique

Travail en petits groupes + échange en plénière

Préparation

Si vous travaillez avec plus de trois participant-e-s, nous recommandons de désigner un-e modérateur-ice avant le début de l'activité. Nous recommandons également de préparer pour chaque groupe des fiches contenant les 5 questions de la section 1.

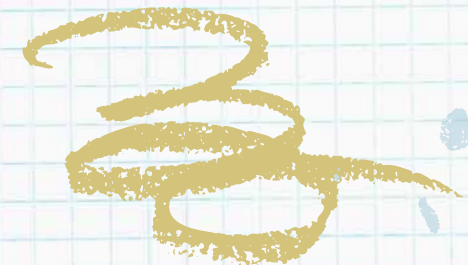
Déroulement

1. Formez des petits groupes de deux à trois personnes et discutez des questions suivantes pendant environ 15 minutes. Notez vos principaux points sur des cartes ou des affiches.

- Dans quelles situations pourrais-je être amené-e à avoir un contact physique avec les participant-e-s ?
- Quand dois-je intervenir lors d'activités entre jeunes, et quand ne pas le faire ?
- Quel comportement d'autres membres de l'équipe envers les participant-e-s est-il acceptable (ou non) pour moi ?
- Que fais-je si je trouve qu'un comportement d'un autre membre de l'équipe envers les participant-e-s est inacceptable ?
- Comment réagir si des jeunes se montrent mutuellement des contenus douteux sur leurs téléphones ?

2. Présentez vos résultats devant l'ensemble de l'équipe. Discutez des éventuelles différences et mettez-vous d'accord sur la manière de les gérer lors de la mise en œuvre du projet. Cela permet de développer une approche vigilante commune, servant de base solide pour votre pratique de prévention dans le projet. (Vous trouverez d'autres suggestions dans le texte de référence à la page 11.)

3. Documentez les résultats de votre travail et partagez-les avec l'ensemble de l'équipe projet.



1.3 Cadre juridique et limite d'âge

Cette méthode vise avant tout, dans le cadre de projets internationaux, à aider les différentes organisations partenaires à comprendre les limites d'âge légales ainsi que les autres réglementations relatives à la protection des jeunes, afin de définir des règles communes applicables à l'ensemble des participant-e-s.



Public cible
Direction du projet



Taille du groupe
2 personnes par organisation partenaire participante



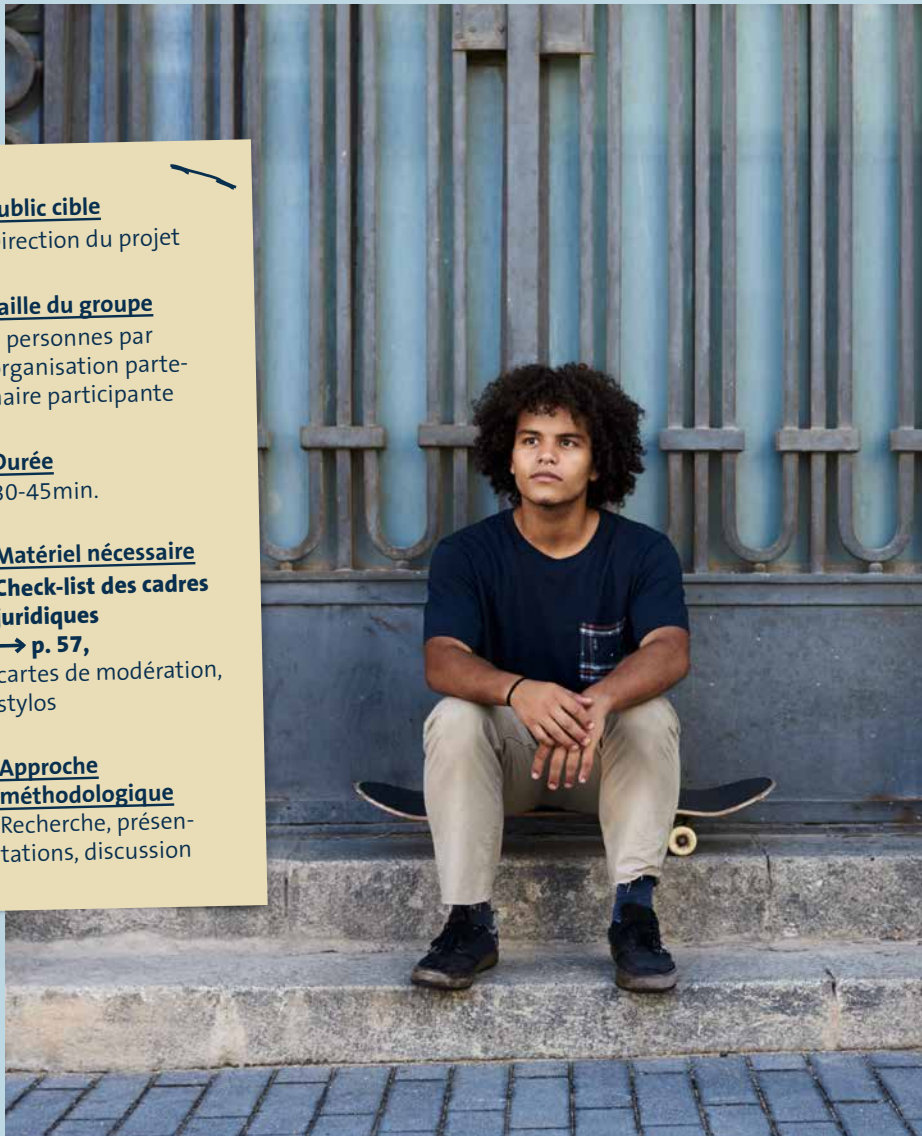
Durée
30-45min.



Matériel nécessaire
Check-list des cadres juridiques
→ p. 57,
cartes de modération,
stylos



Approche méthodologique
Recherche, présentations, discussion



Préparation

Avant la réunion d'équipe, un-e représentant-e de chaque pays partenaire doit rassembler les réponses aux questions de la check-list (par exemple : devoir de surveillance, qualification de la direction du projet, autorisations parentales, etc.) pour son propre pays. Un-e participant-e sera désigné-e à l'avance pour être responsable de la documentation de la discussion.

Déroulement

1. Pendant la réunion d'équipe, les réponses aux questions de la check-list (voir p. 57) sont notées sur des cartes de modération. Nous conseillons d'inscrire une seule réponse par carte.
2. Une fois les cartes de modération préparées, elles sont présentées au groupe. Au début, toutes les réponses à une même question sont exposées.
3. Lors de l'étape suivante, l'équipe se met d'accord sur les règles qui doivent ou devraient être adoptées dans le cadre du projet. Des cartes de modération vierges devraient être disponibles afin que l'équipe puisse également formuler ensemble de nouvelles réponses. Dès qu'un accord est trouvé sur une question, celui-ci est consigné, puis la discussion passe à la question suivante, jusqu'à ce qu'une réglementation commune soit définie pour l'ensemble des questions.
4. Le résumé des accords est mis à la disposition de tous les membres de l'équipe et, le cas échéant, également à celle des jeunes concerné-e-s.

CONSEIL IMPORTANT

L'âge minimum légal n'est pas négociable. Il est recommandé de toujours retenir l'âge minimum le plus élevé du pays partenaire concerné pour le projet, afin d'éviter que des différences liées à l'origine des participant-e-s n'apparaissent pendant le projet.



1.4 Intervention : comment réagirions-nous si ... ?

L'objectif de cet exercice est de préparer l'équipe du projet à des actions ou interventions communes (ou individuelles) avant une activité jeunesse de plusieurs jours, en discutant des manières de réagir en équipe (et en tant qu'individus) dans des situations hypothétiques. La méthode prend comme point de départ un exemple concret (et les bonnes pratiques possibles pour y faire face). Pour approfondir l'exercice, les membres de l'équipe peuvent également proposer d'autres cas ou situations à intégrer dans la discussion.



Public cible

Équipe de projet (coordinateur-ices, jeunes professionnel-le-s et collaborateurs-trices honoraires), particulièrement intéressant pour les jeunes professionnel-le-s



Taille du groupe

2-5 (si plus de personnes souhaitent participer, il est recommandé de travailler en petits groupes)



Durée

min. 60 min.



Matériel nécessaire

Fiches de cas d'interventions → p. 59, Papier, stylos



Approche méthodologique

Discussion ouverte : un cas sur le « siège chaud » jusqu'à sa résolution



Préparation

Le groupe choisit un-e modérateur-trice. Cette personne est responsable de maintenir la discussion, tout en pouvant également y participer. Les fiches de cas sont préparées.

Déroulement

1. Les participant-e-s s'installent ensemble (de préférence en cercle), de manière à pouvoir parler et discuter librement entre eux.

2. Le-la modérateur-trice distribue une ou plusieurs fiches de cas à tous les participant-e-s. Chaque fiche décrit une situation hypothétique pouvant se produire pendant l'activité.

3. Les fiches de cas sont ensuite lues à voix haute les unes après les autres, de sorte que chaque situation se retrouve successivement sur le « siège chaud » et doive être traitée. Les questions éventuelles figurant sur la fiche sont clarifiées.

4. Tous les participant-e-s discutent ensemble de la situation, des problèmes concrets qu'elle pose et des circonstances de l'incident.

5. Après s'être mis-e-s d'accord sur la situation, les participant-e-s trouvent des solutions susceptibles d'être efficaces. Celles-ci peuvent être consignées par écrit.

Conseil:

Soyez absolument plus précis que « Nous devons parler avec le/la participant-e ». Imaginez qu'une conversation seule n'ait pas suffi.

6. Une fois la discussion sur un cas terminée, le/la participant-e suivant-e lit sa fiche de cas, et la procédure est reprise à partir de l'étape (3).



Les membres de l'équipe inventent eux/elles-mêmes des cas à discuter ensemble. Il peut s'agir de situations fictives ou d'expériences qu'ils/elles ont déjà vécues.

1.5 Réagir aux violations de limites : une simulation

L'objectif de cet exercice est de développer des approches concrètes pour gérer les violations de limites dans le cadre de projets internationaux. Ensemble, les membres de l'équipe mettent au point des routines pour faire face à des situations difficiles. Cette méthode ne traite pas des questions juridiquement pertinentes qui doivent être officiellement signalées.



Public cible

Équipe de projet, en particulier les res- sources / encadrant-e-s plus expérimenté-e-s



Taille du groupe

3-5 (il est possible de travailler en plusieurs petits groupes en parallèle)



Durée

30 min. pour la prépa- ration commune et le retour d'expérience, par participant-e : 20-25 min supplémentaires



Matériel nécessaire

Stylos, papier
Descriptions de situations exemples
→ p. 66



Approche méthodologique

Simulation



Préparation

Préparez, au cas où les participant-e-s auraient du mal à trouver leurs propres idées, quelques situations exemples. Désignez également un-e modérateur-trice ; cette personne est responsable de la gestion du temps, tout en pouvant participer à l'exercice.

Déroulement

1. Tous les membres de l'équipe sont invités à **décrire sur une feuille de papier des situations impliquant des violations de limites**, afin que les autres puissent les comprendre et les rejouer ensuite. Ces situations peuvent être basées sur des expériences passées ou être inventées. Si les participant-e-s ne parviennent pas à formuler leurs propres situations, les exemples préparés peuvent être utilisés. Pour cette étape, il est conseillé de prévoir **volontairement 10 à 15 minutes de réflexion** afin de travailler avec des cas suffisamment concrets.

2. Le-la modérateur-riche collecte toutes les descriptions de situations, les mélange et les distribue aux autres membres de l'équipe. Le groupe décide ensuite qui assumera le rôle de la « direction » pour la première situation.

3. Cette personne quitte la salle pendant que la situation est présentée aux autres membres de l'équipe. Ensemble, ils décident de la manière dont la situation doit être gérée. Des accords clairs sont établis afin d'éviter toute violation de limites supplémentaire lors du déroulement de l'activité.

4. La personne qui a quitté la salle revient et est informée du scénario. Le jeu commence, et la direction désignée intervient de manière responsable pour gérer la situation.

5. Après la mise en scène, un retour est d'abord recueilli auprès de la direction, puis auprès des autres participant-e-s. Le public peut également apporter d'autres idées pour gérer ce type de situation.



6. Après chaque situation, un nouveau rôle de direction est attribué, et l'exercice reprend à partir de l'étape (3) jusqu'à ce que tous les cas aient été traités.

1.6 Impliquer les responsables légaux

Dans les projets jeunesse (internationaux), l'attention ne se limite pas aux participant-e-s et aux membres de l'équipe. Les parents ou responsables légaux des participant-e-s ont également leur mot à dire. Ils devraient donc être intégrés à l'ensemble du processus. Il est important de leur fournir les informations essentielles concernant l'activité, par exemple en organisant une réunion d'information.



Public cible

Responsables légaux des participant-e-s



Taille du groupe

Flexible (en fonction du nombre de personnes intéressées)



Durée

30-60 min. (en fonction de l'ampleur de l'intervention et des questions des responsables légaux)



Matériel nécessaire

Présentation de l'événement prévu, court document d'information à emporter, éventuellement un questionnaire pour les participant-e-s, si en présentiel : quelques boissons / encas



Approche méthodologique

Réunion d'information (en ligne ou en présentiel)



CONSEIL IMPORTANT

Décidez vous-mêmes de la manière dont vous souhaitez organiser cette démarche – cela dépend aussi du public cible ! Parfois, une lettre ou un courriel peut suffire. Il est toutefois toujours intéressant d'envisager une rencontre en personne. Pour les événements internationaux, il est recommandé de proposer une réunion d'information pour chaque pays. Il est également judicieux d'y associer les jeunes concernés.

Préparation

Fournissez aux parents ou responsables légaux, à l'avance, les informations essentielles concernant l'événement organisé, sous forme écrite. Si vous prévoyez une réunion, organisez-la suffisamment tôt. Le choix entre une rencontre en présentiel ou en ligne dépendra de la situation spécifique. Il est recommandé de préparer une présentation ou un document récapitulatif à partager avec les parents et responsables légaux. Assurez-vous d'être à jour sur le programme et sur les décisions antérieures en matière de protection des participant-e-s (méthodes 1.1 à 1.5) afin de pouvoir répondre à leurs questions.

Déroulement

1. Accueillez les responsables légaux lors de la réunion et fournissez-leur des informations sur le cadre de l'activité. Le besoin en informations dépend de la communication, des caractéristiques des jeunes et des facteurs culturels. Les points importants à communiquer aux parents peuvent inclure :

→ Dates de l'événement

→ Programme de l'événement

→ Adresse du lieu de l'événement (éventuellement : informations sur les conditions sur place)

→ Restauration

→ Coûts éventuels (supplémentaires)

→ Moyens de transport (pour le trajet aller-retour et les déplacements pendant le programme)

→ Nombre et âge des participant-e-s à l'événement

→ Accès aux soins médicaux pour les participant-e-s

→ Ce que les jeunes doivent apporter et ce dont ils auront besoin

→ Coordonnées des personnes ressources / encadrant-e-s

2. Dans un second temps, vous pouvez fournir davantage d'informations sur le programme, l'organisation et vos mesures de prévention. Les responsables légaux devraient recevoir des détails supplémentaires afin d'être rassurés sur la sécurité de leurs enfants. C'est également le moment idéal pour répondre à toutes leurs questions.

3. Il convient de proposer un échange ouvert afin de recueillir auprès des responsables légaux des retours sur les besoins spécifiques de leurs enfants. Il peut être très utile de préparer un court questionnaire permettant de collecter toutes les informations importantes concernant les participant-e-s.

4. À la fin, vous pouvez remettre aux responsables légaux un document regroupant les informations essentielles sur l'événement.

2.1 Ma carte de soutien

Les participant·e·s remplissent des « cartes de soutien » individuelles contenant les informations essentielles sur les personnes et les lieux auprès desquels un appui peut être trouvé. Ils et elles réfléchissent à l'identification de personnes de confiance auprès desquelles demander soutien et accompagnement lorsqu'un contact est établi avec des victimes de violence.



Public cible

Équipe de projet (coordinateur·rices, jeunes professionnel·le·s et collaborateurs·trices honoraires)



Taille du groupe

Pas de limite



Durée

15 min.



Matériel nécessaire

Une carte de soutien vierge → p. 69 et un stylo par participant·e



Approche méthodologique

Travail individuel (avec possibilité d'échange en petits groupes)



Préparation

Le·la modérateur·rice doit préparer des « cartes de soutien », adaptées aux conditions spécifiques du projet.

Déroulement

1. Les participant·e·s s'installent d'abord dans un endroit confortable, où ils ou elles peuvent écrire sur une feuille de papier. Le·la modérateur·rice remet à chacun·e une carte de soutien vierge et un stylo, puis pose la question principale : « Où puis-je trouver du soutien et de l'aide ? » Il peut être utile de donner quelques exemples. Les participant·e·s disposent d'environ une minute pour réfléchir à cette question.

2. Les participant·e·s reçoivent ensuite trois questions plus spécifiques, en lien avec la question initiale. Ils et elles doivent inscrire leurs réponses à ces questions sur leurs cartes de soutien individuelles.

→ **Auprès de quelles personnes de votre entourage personnel pouvez-vous obtenir immédiatement du soutien (famille, partenaire, ami·e proche, etc.) ? Notez jusqu'à trois personnes sur votre carte de soutien.**

→ **Où pouvez-vous chercher du soutien au sein de votre organisation (membres de l'équipe, membres du conseil d'administration, etc.) ? Notez jusqu'à trois personnes sur votre carte de soutien.**

→ **Quels interlocuteurs professionnels ou officiels peuvent vous aider dans des situations difficiles (police, service de la jeunesse, centres de conseil, etc.) ? Notez ces organisations sur votre carte de soutien.**

3. Ensuite, les cartes de soutien sont presque terminées. Pour les interlocuteurs professionnels, les informations de contact peuvent être recherchées et notées sur la carte. Les participant·e·s peuvent ensuite conserver leur carte, par exemple dans leur étui de téléphone, leur portefeuille ou tout autre endroit où ils ou elles pourront la retrouver facilement en cas de besoin.



POUR APPROFONDIR

Un échange en petits groupes peut être utile en complément, surtout si certains membres de l'équipe ont des difficultés à remplir leur carte.

2.2 Clichés de (l')insécurité / sécurité

Dans cet exercice, les participant-e-s identifient les facteurs de risque sur le site lieu où se déroule le projet. Ils ou elles prennent des photos de différents endroits qu'ils ou elles considèrent comme sûrs ou présentant un danger. Cela permet de sensibiliser les participant-e-s et de réduire les risques associés au lieu du projet.



Public cible

Participant-e-s au projet, éventuellement jeunes professionnel-le-s



Taille du groupe

Jusqu'à 30, si plus de 10 participant-e-s, former de petits groupes



Durée

20 min. pour les photos, 20 min. pour l'exposition et la discussion



Matériel nécessaire

Appareils photo / imprimante photo / matériel créatif ; ou bien: solution numérique avec smartphones et projecteur



Approche méthodologique

Travail individuel ou en binôme + exposition



Préparation

Renseignez-vous auprès du lieu de l'événement pour savoir s'il y a des restrictions concernant la prise de photos dans certains espaces. Informez les participant-e-s qu'ils ou elles peuvent apporter et utiliser leur téléphone pour cette activité.

Déroulement

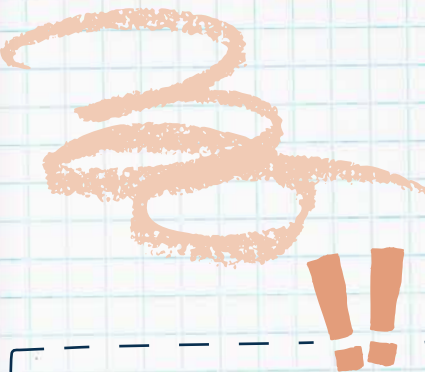
1. Demandez dans un premier temps aux participant-e-s de prendre des photos de lieux sur le site de l'événement où ils ou elles se sentent particulièrement à l'aise et en sécurité ou, au contraire, mal à l'aise, et de justifier leur choix. Consignes pour les participant-e-s :

Prenez 15 minutes pour parcourir les différents espaces de notre site de projet. Veuillez prendre des photos des endroits où vous vous sentez à l'aise et en sécurité ou, au contraire, mal à l'aise. Pour chaque photo, décrivez en au moins une phrase pourquoi elle est importante pour vous.

2. Les photos peuvent ensuite être présentées dans une exposition. Pour cela, vous pouvez utiliser une imprimante photo et du matériel pour coller et annoter les photos (ou, alternativement, des appareils photo instantanés). Sinon, les photos peuvent également être présentées sous forme numérique.

3. À la fin de la visite de l'exposition, des petits groupes de discussion se forment pour recueillir des idées sur la manière de modifier les lieux où les gens se sentent mal à l'aise.

4. L'équipe d'animation examine avec le lieu de l'événement quelles améliorations à court terme peuvent être mises en place et ce qui pourrait être modifié à plus long terme. Les résultats sont ensuite partagés et discutés avec les participant-e-s.



CONSEIL IMPORTANT

Cette méthode est interchangeable avec la méthode 2.3 – une seule des deux doit être réalisée.



2.3 Colle-moi si tu peux

Dans cet exercice, les participant-e-s identifient les risques sur le site du projet. Ils ou elles collent des post-it sur les endroits qu'ils ou elles jugent sûrs ou dangereux. Lors d'une discussion, ils ou elles partagent leurs ressentis et découvrent d'autres perspectives. Cette activité permet de sensibiliser les participant-e-s et de réduire les risques liés au site du projet.



Public cible

Participant-e-s au projet, éventuellement jeunes professionnel-le-s



Taille du groupe

Aucune limite



Durée

45 min.



Matériel nécessaire

Post-it de deux couleurs (idéalement : rouge et vert)



Approche méthodologique

Discussion ouverte : un cas sur le « siège chaud » jusqu'à sa résolution



CONSEIL IMPORTANT

Cette méthode est interchangeable avec la méthode 2.2 ; il ne faut en réaliser qu'une seule des deux.

Préparation

Informez le lieu de l'événement de l'utilisation des post-it, afin qu'ils ne soient pas retirés pendant l'exercice. En extérieur, la pluie peut compliquer la réalisation de l'activité – dans ce cas, utilisez en alternative la méthode 2.2.

Déroulement

1. Chaque participant-e reçoit des post-it de deux couleurs (par exemple, rouge = danger / vert = sécurité). Le-la modérateur-ice présente la tâche à l'ensemble du groupe. Consignes pour les participant-e-s :

Par exemple, à travers les questions suivantes :

- **Remarquez-vous des post-it à des endroits que vous n'aviez pas remarqués ?**
- **Avez-vous collé un post-it rouge à un endroit où une autre personne a placé un post-it vert, ou inversement ?**
- **Pourquoi avez-vous choisi cet endroit pour placer votre post-it ?**

Prenez 15 minutes pour explorer les différentes zones de notre site de projet. Veuillez marquer avec vos post-it les endroits où vous vous sentez en sécurité (vert) ou en danger / mal à l'aise (rouge).

2. Les participant-e-s (ainsi que, éventuellement, les membres de l'équipe) parcourent le site (le lieu de l'événement) et placent leurs post-it. Aux endroits où ils ou elles se sentent en sécurité et à l'aise, ils ou elles collent un post-it vert ; aux endroits où ils ou elles se sentent en danger ou mal à l'aise, ils ou elles collent un post-it rouge. L'exploration devrait durer environ 15 minutes (selon la taille du lieu de l'événement).

Cette approche permet de renforcer la sensibilisation et à comprendre d'autres perspectives. Chacun peut reconnaître les risques potentiels à certains endroits et chercher des moyens de les réduire : **Que pouvons-nous concrètement faire contre cela ?** Partagez vos souhaits de changement !

3. Ensuite, le groupe se réunit à nouveau et effectue une visite commune / gallery walk, en s'arrêtant à chaque endroit où des post-it ont été placés. Les participant-e-s discutent ensemble des thèmes principaux qui se dégagent.

4. À la fin de la visite, des petits groupes de discussion se forment pour recueillir des idées sur la manière de modifier les endroits où l'on se sent mal à l'aise.

5. L'équipe de projet examine, en collaboration avec le lieu de l'événement, comment des améliorations à court terme peuvent être apportées et ce qui pourrait éventuellement être modifié à long terme. Les résultats seront communiqués aux participant-e-s.

2.4 Ma zone, ta zone, notre zone

Même des situations ou des rencontres tout à fait ordinaires au cours d'un projet peuvent provoquer un sentiment de malaise ou d'incertitude chez certain-e-s participant-e-s ou au sein du groupe. Dans l'exercice suivant, des situations sont brièvement mises en scène, puis discutées, afin de sensibiliser les participant-e-s au projet et l'équipe.

Préparation

Désignez quelques membres de l'équipe qui connaissent bien les situations mentionnées en (1) et peuvent les rejouer facilement pendant l'activité. De cette manière, vous ne perdrez pas de temps à discuter de la manière dont une situation doit être comprise.

CONSEIL

Cette méthode peut également être adaptée et réalisée uniquement entre les membres de l'équipe, à titre de préparation ou de prévention avant le lancement d'un projet.

Déroulement

1. Des comportements potentiellement inappropriés ou dépassant les limites, de la part de membres de l'équipe, d'encadrant-e-s ou même de jeunes, sont mis en évidence lorsque deux ou trois personnes rejouent la situation devant le reste du groupe.

Vous pouvez également essayer de jouer différentes variantes d'une même situation (les variantes sont décrites dans la section suivante). Exemples de situations (des adaptations spécifiques au projet sont possibles) :

- Ouvrir la porte de la chambre d'un-e autre participant-e sans frapper / entrer dans la chambre sans y être autorisé-e.
- Un membre de l'équipe parle en tête-à-tête avec un-e participant-e dans une pièce privée.
- Un membre de l'équipe étreint un-e participant-e de manière appuyée (à l'initiative du membre de l'équipe).
- Les participant-e-s ont des contacts physiques rapprochés entre eux-elles.
- Un membre de l'équipe ferme la porte derrière lui/elle en entrant dans la chambre d'un-e participant-e.
- Un membre de l'équipe passe beaucoup de temps avec un-e seul-e participant-e (plus qu'avec les autres).



Public cible
Participant-e-s au projet, éventuellement jeunes professionnel-le-s



Taille du groupe
Jusqu'à 10 (sinon, il est possible de travailler en petits groupes parallèles)



Durée
max. 45 min.



Matériel nécessaire
Pas de matériel



Approche méthodologique
Jeu de rôle et discussion

2. Variantes de la situation (toutes les variantes ne doivent pas être prises en compte pour chaque sous-section) :

- D'autres participant-e-s sont présents dans la situation.
- D'autres membres de l'équipe sont à proximité.
- Aucun autre membre de l'équipe n'est à proximité.
- L'autre personne initie le contact.

3. Questions pour guider l'animation de l'exercice :

- Quels sentiments les participant-e-s éprouvent-ils/elles par rapport à l'incident ? Comment ces informations peuvent-elles aider à gérer la situation ?
- Si la situation est observée par d'autres participant-e-s, quelles mesures peuvent être prises ?
- Quelles mesures le/la participant-e ou le membre de l'équipe devrait-il/elle prendre ?
- Quand les responsables légaux devraient-ils être informés d'un incident particulier ?
- Quelle est votre proposition de solution ?

4. Après chaque scène, les participant-e-s partagent leurs impressions :
Qu'est-ce qui était ou semblait inapproprié dans cette scène ?

5. Dès qu'un « comportement inapproprié » est identifié, la scène est rejouée avec une approche ou un comportement amélioré.

2.5 Je connais mes droits – et je respecte ceux des autres

À partir de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, les participant-e-s se familiarisent avec leurs droits dans cet exercice et apprennent comment mettre ces droits en pratique tout au long du projet.



Public cible

Participant-e-s au projet



Taille du groupe

Groupes de 3 à 5 personnes



Durée

90 min.



Matériel nécessaire

Fiche d'information sur les droits de l'enfant, stylos, affiches, matériel pour collages



Approche méthodologique

Travail de groupe créatif



Préparation

Préparez un jeu de cartes sur les droits de l'enfant pour chaque groupe et fournissez à tous les modérateurs-rices un résumé des droits afin qu'ils/elles puissent répondre aux questions.

Déroulement

1. Les participant-e-s sont réparti-e-s en petits groupes, chacun étant animé/modéré par un membre de l'équipe.
2. Chaque groupe reçoit une fiche d'information sur la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Il peut être précisé que, bien que la convention porte le nom de « Convention relative aux droits de l'enfant », elle inclut des droits importants pour tous les jeunes jusqu'à l'âge adulte.
3. Dans un premier temps les participant-e-s prennent connaissance des droits de l'enfant à l'aide des documents fournis avec l'exercice (jusqu'à 15 minutes).
4. Ensuite, les petits groupes discutent des droits qu'ils connaissent déjà et de ceux qui leur sont nouveaux (10 à 15 minutes).
5. Par la suite, ils/elles réfléchissent aux situations de leur quotidien où ces droits sont particulièrement importants et à ceux qui pourraient l'être tout particulièrement dans le cadre du projet (jusqu'à 30 minutes).
6. Enfin, chaque groupe présente un à trois moments ou scénarios dans lesquels ils/elles ont observé les droits de l'enfant dans le cadre du projet jeunesse auquel ils/elles participent. Des supports tels que des posters ou des collages peuvent être utilisés pour appuyer la présentation.

#LES ENFANTS ONT DES DROITS



CONSEIL IMPORTANT

Vous n'êtes pas obligé-e-s d'utiliser tous les matériaux inclus dans cette méthode. Faites une sélection adaptée à l'âge des participant-e-s. Utiliser toutes les informations en même temps pourrait les surcharger.

<https://www.unicef.ch/fr/nos-actions/national/publications-et-materiels/poster-sur-les-droits-de-lenfant-a2>



2.6 Je fais ma valise pour les victimes de violences

Les participant·e·s identifient les émotions, objets, comportements et circonstances qui sont importants lorsqu'une personne devient victime de tout type de violence ou de négligence. Les membres de l'équipe doivent faire preuve d'empathie envers les victimes, ce qui contribue à créer un espace sûr.



Public cible

Participant·e·s au projet et l'ensemble de l'équipe de projet



Taille du groupe

6-15 (avec un petit groupe, il est recommandé de préparer la valise en trois à quatre tours)



Durée

30 min.



Matériel nécessaire

Pas de matériel



Approche méthodologique

Méthode d'échauffement en plénière



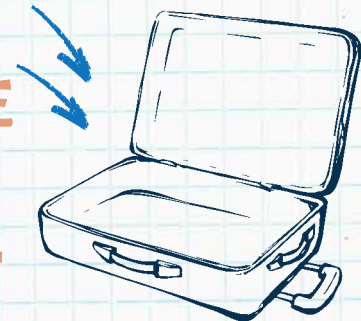
Préparation

Ce sujet est très sensible. Veillez à mettre en place des conditions appropriées pour l'exercice. Il est conseillé de prendre un moment de calme avant de commencer, afin que tous les participant·e·s se sentent à l'aise.

Déroulement

1. Les participant·e·s s'asseyent en cercle. Le·la modérateur·rice commence par dire : « Nous préparons une valise pour les victimes de violence... ». Chacun·e, à son tour, ajoute **dans une valise imaginaire des qualités, conditions ou objets de soutien.**
2. Chaque fois qu'un nouvel objet est ajouté à la valise, les participant·e·s doivent énumérer à nouveau toutes les idées précédemment citées.
3. Chaque personne qui prend la parole commence par la phrase : « Je prépare ma valise pour les victimes de violence, et j'y mets... ».
4. Il est recommandé de poursuivre l'exercice jusqu'à ce que chaque personne ait participé une ou deux fois.
5. À la fin de l'exercice, le/la modérateur·rice invite à la réflexion en mentionnant par exemple :
 - **Souvent, ce sont de petites choses et gestes du quotidien, mais précieux, qui peuvent contribuer à la stabilisation et à la gestion des situations (sentiment d'efficacité personnelle).**
 - **Les contributions du groupe peuvent être utilisés comme ressources pour trouver des idées favorisant le bien-être personnel.**
 - **La solidarité et l'empathie (notamment envers les victimes présentes), exprimées également de manière non verbale par des gestes, des regards ou des paroles, peuvent apporter du soutien et renforcer le courage.**

J'emporte avec moi
CONFIANCE
EMPATHIE
SÉRÉNITÉ
RESPECT...



2.7 Comprendre ce que l'autre ressent

Dans cet exercice, les participant-e-s identifient les émotions qui peuvent survenir lors d'interactions avec d'autres jeunes. Ils/elles réfléchissent à la manière dont leur propre comportement peut influencer les autres, y compris les différentes réactions possibles face à une même situation.



Public cible

Participant-e-s au projet



Taille du groupe

Jusqu'à 10 participant-e-s par groupe



Durée

45 min.



Matériel nécessaire

Cartes de situations avec boîte, cartes de modération vierges et stylos



Approche méthodologique

Plénière dynamique



Préparation

Préparez des papiers avec les situations ci-dessous (ainsi que d'éventuelles autres situations pertinentes pour le projet) que vous souhaitez discuter. Les situations seront ensuite placées dans une boîte.

Déroulement

1. Le-la modérateur-ice de l'exercice commence avec une boîte de papiers et présente la consigne. Chaque papier contient une phrase commençant par « Comment je me sens lorsque... ». Il y a différentes situations, à connotation positive ou négative.
2. Chacun prend un papier et lit à voix haute sa phrase à tour de rôle.
3. Tous les autres participant-e-s nomment les émotions qui leur viennent à l'esprit en pensant à cette situation. La personne qui lit la phrase regroupe les émotions autour du papier contenant la situation (comme dans une Mind Map).

Comment est-ce que je me sens, lorsque...

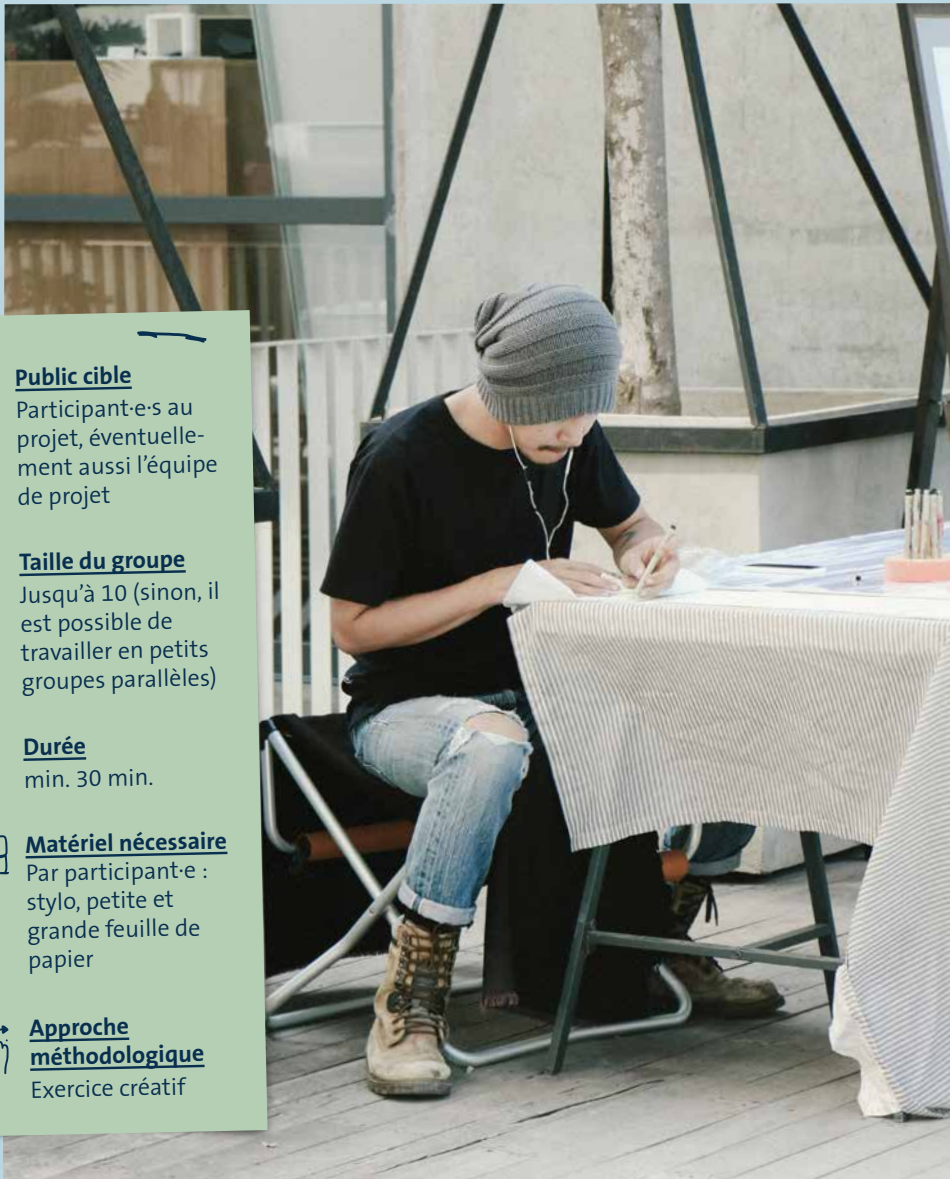
- une autre personne ne veut pas m'écouter face à mon problème.
- personne ne veut travailler avec moi.
- je suis seul-e, sans le groupe.
- mon groupe réussit.
- quelqu'un me félicite.
- un membre de l'équipe me fait une accolade.
- quelqu'un me réprimande pour mon comportement.
- quelqu'un me crie dessus.
- je travaille en collaboration avec mon équipe.
- un autre membre du groupe prend une photo de moi sans me demander.
- une tâche est trop difficile pour moi.
- d'autres personnes se réjouissent pour moi quand je gagne.

Conseil:

D'autres situations peuvent être ajoutées en fonction des besoins et du contexte du groupe.

3.1 Mon monstre de prévention

Une méthode calme et créative au cours de laquelle les participant-e-s (et les membres de l'équipe) dessinent individuellement des monstres représentant leurs impressions du sentiment de sécurité pendant l'événement. Cette méthode peut être utilisée pour une évaluation immédiate.



Public cible

Participant-e-s au projet, éventuellement aussi l'équipe de projet



Taille du groupe

Jusqu'à 10 (sinon, il est possible de travailler en petits groupes parallèles)



Durée

min. 30 min.



Matériel nécessaire

Par participant-e : stylo, petite et grande feuille de papier



Approche méthodologique

Exercice créatif

Préparation

Chaque personne reçoit un stylo, une petite feuille de papier et une plus grande feuille de papier. Vous pouvez également préparer une musique relaxante afin de créer une atmosphère propice au processus créatif.

Déroulement

1. Chacun-e doit, sur la base de la description donnée par le-la modérateur-ice: dessiner un monstre sur la petite feuille de papier. Important : après chaque élément de la description, laissez suffisamment de temps pour le dessin !

- Le monstre de prévention a un corps en forme de sphère.
- Pour se tenir debout, il utilise deux branches comme jambes.
- Au lieu de chaussures, le monstre a deux téléphones portables à la place des pieds.
- Au lieu de bras, le monstre a deux fleurs.
- La bouche du monstre est un concombre, son nez est un brocoli, et à la place des yeux, il a deux boutons.
- Sur sa tête, à la place des cheveux, poussent des frites.
- Les oreilles du monstre sont deux antennes.

2. Une fois que chacun-e a dessiné un monstre sur la petite feuille, il ou elle doit maintenant dessiner un monstre sur la grande feuille, représentant comment il ou elle s'est senti-e pendant le projet/ au cours de la journée. Il est important de donner autant d'exemples que possible lors de la description :

- Le ballon de ton monstre est-il gonflé ou a-t-il déjà perdu de l'air ?
- Les fleurs à la place des bras sont-elles en pleine floraison ou sont-elles déjà fanées ?
- Les antennes-oreilles sont-elles pleinement fonctionnelles ou un peu tordues ?
- Les jambes de ton monstre sont-elles deux branches fraîches avec des feuilles, ou se tient-il sur deux fins cure-dents ?
- Les chaussures-téléphones sont-elles complètement chargées ou bien la batterie est-elle vide et l'écran cassé ?

Les participant-e-s peuvent utiliser les mêmes éléments pour dessiner leur propre monstre, mais il est également possible qu'ils représentent d'autres choses. L'arrière-plan dans lequel se trouve le monstre peut aussi être imaginé. Par exemple : est-ce un labyrinthe ou flotte-t-il librement dans l'espace ?

3. Lors des commentaires et du résumé, le-la modérateur-ice aborde les tendances générales observées concernant le sentiment de sécurité des participant-e-s et donne à ces derniers l'occasion de proposer des suggestions d'amélioration.

3.2 Notre parcours en prévention: rétrospective et perspectives

Cette méthode s'adresse à l'équipe du projet : ensemble, les membres de l'équipe analysent les expériences qu'ils ont vécues concernant les questions de prévention lors de l'événement et envisagent les perspectives pour les événements futurs.



Public cible

Équipe de projet (coordinateur-ices, jeunes professionnel-le-s et collaborateurs-trices honoraires)



Taille du groupe

Équipe entière (à partir de plus de 3 participant-e-s, une modération est nécessaire)



Durée

45-60 min.



Matériel nécessaire

Cartes de questions (une phrase par groupe), stylos, papiers



Approche méthodologique

Discussion de groupe préstructurée

Préparation

Préparez une pile de cartes-question pour chaque petit groupe de deux à trois membres de l'équipe.

Déroulement

1. Formez des petits groupes de deux à trois membres de l'équipe projet et remettez-leur un jeu de cartes-question.
2. Envoyez les petits groupes à une séance de travail de 30 minutes : ils doivent répondre aux questions sur les cartes une par une et en discuter au sein du groupe. Une fois toutes les questions traitées, le groupe revient sur la discussion dans son ensemble et décide quels points seront présentés au grand groupe et qui les présentera.
3. Assurez-vous que tout le monde retourne dans le groupe complet. Les petits groupes y présentent alors ce qu'ils ont discuté lors de leur séance de travail. Ensemble, des conclusions sont tirées.

Cartes-question possibles

- Qu'avons-nous bien fait lors de la mise en œuvre de nos plans de prévention ?
- Dans quelles situations nos parcours ou expériences individuels ont-ils entraîné des approches différentes ?
- Quels problèmes ou difficultés avons-nous rencontrés ?
- Qu'avons-nous appris des autres membres de l'équipe concernant la prévention ?
- Comment les avons-nous gérés, et comment pouvons-nous travailler plus efficacement en équipe ?
- Qu'est-ce que nous voulons absolument refaire de la même manière lors du prochain événement ? Qu'est-ce que nous devons changer ?
- Dans quelles situations concrètes notre préparation aux aspects de prévention du projet a-t-elle été utile ?

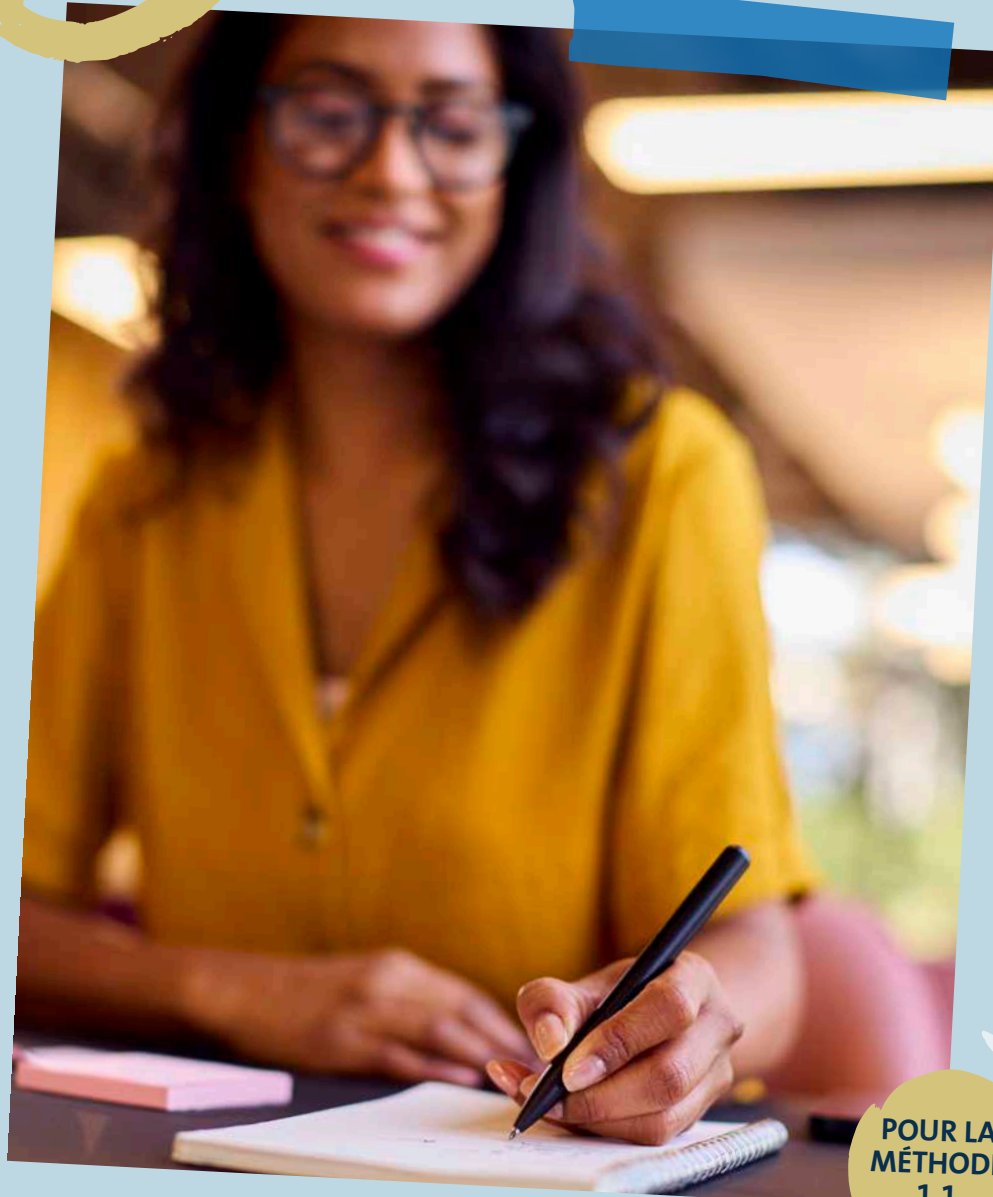
Conseil :

Il peut être utile de documenter les résultats des discussions des petits groupes afin de pouvoir s'y référer lors de la préparation du prochain événement.

LES RESSOURCES

Copiez et
lancez-vous!





**POUR LA
MÉTHODE
1.1**

1. Analyse des risques pour les activités de groupe dans le travail (international) avec les jeunes.*

L'analyse des risques pour les organisations et les projets dans le domaine de la jeunesse, et au-delà, consiste à identifier, évaluer et apprécier les risques potentiels. Les analyses de risques font partie intégrante des concepts de protection/prévention et sont essentielles pour préparer des événements spécifiques. Il s'agit d'un processus continu, réalisé de manière participative avec toutes les organisations partenaires et les personnes ressources / encadrant-e-s (responsables de projet, intervenant-e-s rémunéré-e-s et jeunes professionnel-le-s, etc.), tout en incluant également les jeunes participant-e-s.



La check-list a été adaptée et raccourcie pour les besoins de cette boîte à outils en collaboration avec le réseau socioMovens. Elle est basée sur une autre checklist élaborée dans le cadre du projet de recherche financé par le BMBF « SchutzJu – Concepts de protection dans le travail avec les enfants et les jeunes & travail social jeunesse. Sous-projet : travail jeunesse international » à l'Université de Kassel. La check-list originale et davantage d'informations sont disponibles ici : <https://schutzkonzepte-partizipativ.de/internationale-jugendarbeit/>.

Préparations pour les activités de groupe dans le cadre du travail de jeunesse international

A

Les besoins des jeunes sont-ils pris en compte ?

INSCRIPTIONS	NOTES / RESPONSABILITÉS	☑
Accessibilité		
Habitudes alimentaires et intolérances		
Pronoms		
Besoins en médicaments		
Besoin d'une salle de prière		
Chambres genrées / chambres mixtes		
Les jeunes reçoivent-ils des informations sur la manière dont leurs données sont traitées ?		
Est-il précisé lors de l'inscription quelles informations personnelles sont obligatoires et lesquelles sont facultatives ?		
Y a-t-il des informations expliquant à quoi servent les données facultatives ?		
Est-il demandé quelles langues les participant-e-s comprennent ?		
Est-il demandé quelles langues les participant-e-s parlent ?		
Est-il demandé si une interprétation en langue des signes est nécessaire ?		

→ → →



La check-list ne prétend pas à l'exhaustivité ; elle sert plutôt de suggestion et de complément aux listes (de contrôle) et aux processus organisationnels existants. Il est important de prendre en compte les réglementations légales applicables ainsi que les besoins des pays partenaires et des organisations partenaires, et de les intégrer dans la planification.

PRÉPARATION	NOTES / RESPONSABILITÉS	☑
-------------	-------------------------	---

Les participant-e-s

Les jeunes peuvent-ils participer à la planification et à la préparation des rencontres internationales de jeunesse ?		
Les jeunes participant-e-s sont-ils informé-e-s de leurs droits, préparé-e-s et formé-e-s pour se protéger contre différentes formes de violence ?		
Les jeunes savent-ils que la participation à toutes les activités est volontaire et que personne n'est obligé de participer (par exemple aux exercices impliquant un contact physique) ?		
Les jeunes disposent-ils d'informations sur les conditions d'hébergement où se déroule le programme ?		
Les jeunes sont-ils préparé-e-s à gérer des situations délicates en dehors du programme mis en place pour le groupe (par exemple lors des déplacements ou des temps libres) ?		
Les jeunes disposent-ils d'informations relatives au pays et au contexte pour se protéger contre la violence ?		

L'équipe de projet (personnes ressources / encadrant-e-s)

Le concept de protection/prévention a-t-il été discuté avec les partenaires internationaux et des accords communs ont-ils été établis ?		
Existe-t-il un programme de formation pour tous les membres de l'équipe sur la protection et la prévention de la violence ?		
Les membres de l'équipe sont-ils informés des conditions d'hébergement pouvant avoir un impact sur les mesures de prévention (par exemple : l'installation des sanitaires, répartition des chambres, espaces de retrait, obstacles à la mobilité, autres groupes présents sur le site) ?		

Réalisation et suivi des activités de groupe dans le cadre du travail de jeunesse international

B

Questions concernant le quotidien lors de la rencontre

QUESTIONS DE PRÉVENTION	NOTES / RESPONSABILITÉS	✓
Y a-t-il, durant l'échange international, des contacts et des points de recours facilement accessibles pour les jeunes, à la fois sur le lieu de la rencontre et au sein des organisations responsables ?		
Les jeunes sont-ils sensibilisés aux différentes formes de violence, par exemple la violence entre pairs, la violence sexuelle, la violence numérique, la discrimination, la violence verbale ou la négligence ?		
Les possibilités de participation à la prise de décision dans le cadre de l'échange international de jeunes sont-elles communiquées de manière transparente aux jeunes ?		
Les jeunes savent-ils comment ils peuvent quitter le programme international avant son terme (possibilités de sortie) ?		
Y a-t-il un format d'échange analytique (évaluation intermédiaire) sur la protection et la violence durant le programme international ?		
Une session sur le thème de la protection et de la violence est-elle abordée et traitée de manière explicite lors du suivi ?		

2. Cadre légal

POUR LA MÉTHODE 1.3

QUESTIONS	NOTES / RESPONSABILITÉS	✓
À partir de quel âge est-il autorisé de fumer dans ce pays ?		
À partir de quel âge peut-on consommer de l'alcool dans ce pays ?		
Quelles conditions légales doivent être remplies pour faire partie de l'équipe ?		
Faut-il présenter un casier judiciaire étendu ?		
Comment les responsables légaux doivent-ils donner leur consentement pour qu'une personne participe à l'événement ?		
Qui doit donner son consentement et sous quelle forme si des photos des participant-e-s sont prises et publiées ?		
Quelles sont les exigences pour le respect de l'obligation de surveillance ?		
Les participant-e-s peuvent-ils avoir accès à des médicaments ? Si oui, sous quelles conditions ?		
Y a-t-il des conditions à remplir si un groupe doit être transporté par des moyens de transport ?		

Fiches de cas d'intervention

→ ET SI... ? ←



POUR LA
MÉTHODE
1.4

Pendant le temps libre, vous remarquez une dispute entre deux garçons âgés de 13 et 14 ans. Ils se crient dessus. Vous êtes assez loin pour ne pas comprendre exactement de quoi il s'agit, mais les mots échangés semblent très désagréables. Vous remarquez que les garçons commencent à se pousser l'un l'autre. Vous craignez que la situation dégénère en bagarre. Les autres participant-e-s se rassemblent autour des garçons en dispute. Aucun d'eux n'intervient directement, mais ils scandent les noms des garçons. Aucun autre membre de l'équipe n'est à proximité immédiate. Que faites-vous ?

Questions pour guider :

- Que faites-vous, étape par étape — à partir du moment où vous remarquez la situation, jusqu'à sa résolution finale ?
- Séparez-vous les personnes concernées ? Si oui, comment limitez-vous le contact physique avec les participant-e-s ?
- Que faites-vous avec le reste du groupe (au début de la situation et après sa résolution) ?
- Quelles sont les conséquences pour les personnes impliquées ?
- Informez-vous les parents des personnes concernées ? Pourquoi (ou pourquoi pas) ?
- Comment évitez-vous que la situation ne se reproduise ?

01

Après une séance d'atelier, le participant (A) vient vers vous en pleurs. Il vous demande de parler en tête-à-tête, car la situation est très difficile pour lui. Entre deux sanglots, il vous explique qu'un autre participant (B) l'a maltraité. Le participant (B) l'a appelé « tortue » parce qu'il était le plus lent et s'en est moqué. De plus, (B) a encouragé les autres participant-e-s à faire de même. Certains se sont moqués de (A). Le participant (A) a fait de son mieux mais a eu le sentiment d'être le plus mauvais. Il ne veut plus participer aux ateliers suivants et pense qu'il est trop faible et qu'il ne correspond pas au groupe. Que faites-vous maintenant ?

Questions pour guider :

- Que faites-vous, étape par étape — depuis le signalement du participant (A) jusqu'à la résolution définitive ?
- Comment la conversation pourrait-elle se dérouler avec le participant (A) et avec le participant (B) ?
- Quelles conséquences le participant (B) risque-t-il ? Les participants ayant pris part au harcèlement du participant (A) seront-ils également concernés par des mesures ?
- Allez-vous convaincre le participant (A) de ne pas quitter le projet ? Si oui, comment ?
- Allez-vous discuter de l'incident avec l'ensemble du groupe ? Si oui, de quelle manière ?
- Comment prévoyez-vous de prévenir de telles situations à l'avenir ?

02



Lors de l'événement, vous constatez, au sein de l'équipe projet, qu'un enfant ne mange pas correctement. Le premier jour, il n'a pas pris de déjeuner. Au dîner, il n'a mangé qu'un bout de pain. Le lendemain, il a refusé le petit-déjeuner. Au déjeuner, il n'a mangé que deux pommes de terre et un peu de soupe. Au dîner, il ne boit que du thé. Ce jour-là, le-la participant-e a déjà dû abandonner le volley-ball car il-elle n'avait plus de force. Le jour suivant s'annonce chargé. Vous craignez que ce-tte participant-e ne puisse à nouveau pas participer correctement, étant trop fatigué-e. Que faites-vous ?

Questions pour guider :

- Quelles mesures prenez-vous étape par étape, depuis le moment où vous remarquez la situation pour la première fois jusqu'à sa résolution définitive ?
- Comment la conversation avec l'enfant pourrait-elle se dérouler ?
- Impliquez-vous les autres participants dans cette affaire ?
- Essayez-vous de convaincre l'enfant de manger ?
- Que faites-vous si l'enfant refuse toujours de manger malgré la conversation ?
- Comment gérez-vous cela en équipe ?
- Contactez-vous les responsables légaux de l'enfant ? Pourquoi (pas) ?

03

À l'arrivée sur le lieu de séjour, il s'avère que les chambres ne disposent pas d'une salle de bain individuelle. Lors de la réservation, il était prévu qu'une salle de bain soit partagée entre deux chambres. Vous disposez maintenant de seulement deux salles de bain communes – une pour les filles et une pour les garçons. Malheureusement, une canalisation a éclaté, de sorte qu'il ne reste qu'une seule salle de bain commune pour tous les participant-e-s. Dans votre groupe, il y a à la fois des filles et des garçons, et les enfants ont des âges variés, de 12 à 18 ans. Il n'y a pas d'autre salle de bain pour l'équipe projet non plus. Que faites-vous ?

Questions pour guider :

- Quelles actions entreprenez-vous étape par étape, depuis le moment où vous êtes confronté à la situation jusqu'à sa résolution définitive ?
- Avez-vous pris en compte la différence d'âge entre les participants dans ce contexte ?
- Comment organisez-vous et contrôlez-vous l'utilisation des sanitaires communs par les participants ?
- Avez-vous pris en compte que d'autres usagers de l'établissement pourraient également utiliser la même salle de bain ?
- Comment évitez-vous les situations inconfortables ?

04

Une participante perturbe le groupe pendant les activités du projet et refuse de collaborer. Elle crie, parle constamment avec les autres participant-e-s, n'écoute pas les instructions, ne réalise pas les tâches et interrompt le membre de l'équipe pendant les explications. Les jeunes membres de l'équipe lui ont fait remarquer plusieurs fois son comportement inapproprié, mais elle ne réagit pas. Après l'atelier, vous avez discuté avec le reste de l'équipe de projet. Après consultation avec les autres, vous êtes chargé-e de parler avec cette participante. Que faites-vous maintenant ?

Questions pour guider :

- Quelles actions entreprenez-vous en équipe, étape par étape, depuis le moment où vous constatez la situation jusqu'à sa résolution définitive ?
- Avez-vous pris en compte que la participante pourrait traverser une période personnelle difficile ?
- Allez-vous parler de l'incident avec le reste du groupe ?
- Y aura-t-il des conséquences pour la participante ?
- Allez-vous informer les parents de la participante de l'incident ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

05

Un-e participant-e signale des maux de tête le matin. Il-elle dit que c'est normal. Cependant, vous n'avez aucune information à ce sujet dans les documents d'inscription. Sur le formulaire d'inscription, il y a un espace spécifique pour indiquer ce type de problème, mais il n'a pas été rempli par les responsables légaux. Vous proposez d'abord du repos, du thé et une compresse, mais cela n'aide pas. La personne chargée des premiers secours n'est plus joignable ce jour-là et les responsables légaux ne répondent pas au téléphone. Que faites-vous maintenant ?

Questions pour guider :

- Quelles actions entreprenez-vous étape par étape, depuis le signalement par le participant jusqu'à la résolution finale ?
- Pouvez-vous donner au participant vos anti-douleurs ?
- Prenez-vous une décision sans informer les responsables légaux ? Pourquoi (pas) ?

06



Vous surprenez un groupe de participant-e-s avec de la bière et des cigarettes pendant le temps libre. Tous les concernés sont mineurs. Ils affirment que l'alcool et les cigarettes ne leur appartiennent pas, mais tout laisse penser le contraire. Vous ne voyez personne d'autre à proximité et l'odeur de fumée de cigarette est perceptible dans l'air. Certains participant-e-s sont visiblement sous l'influence de l'alcool. Que faites-vous ?

Questions pour guider :

- Quelles mesures prenez-vous étape par étape, depuis le moment où vous remarquez la consommation d'alcool et de cigarettes jusqu'à sa résolution définitive ?
- Discutez-vous d'abord du problème avec les autres membres de l'équipe projet ? Prenez-vous la décision seul ? Pourquoi ?
- Allez-vous permettre que le prochain atelier soit dirigé par le membre de l'équipe accusé ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
- Comment empêchez-vous qu'une telle situation se reproduise ?
- Quelles sont les conséquences auxquelles les participants impliqués dans l'incident s'exposent ?

07

Un-e des participant-e-s demande à parler en tête-à-tête. Il-elle raconte qu'hier, une situation désagréable est survenue avec un autre membre de l'équipe. Le-la participant-e dit que le membre de l'équipe lui a crié dessus et l'a insulté (par exemple : « À cause de toi, tout le groupe a souffert », « Tu es le-la participant-e le-la plus stupide de tout le projet »). Le-la participant-e a mis du temps à se confier à vous. Dans 15 minutes commence le prochain atelier pour tout le groupe, qui sera dirigé par ce membre de l'équipe. Que faites-vous ?

Questions pour guider :

- Quelles mesures prenez-vous étape par étape, depuis le signalement par le participant jusqu'à la résolution de la situation ?
- Le participant prendra-t-il part au prochain atelier ?
- Allez-vous permettre que le prochain atelier soit dirigé par le membre de l'équipe accusé ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
- Allez-vous informer les responsables légaux de la situation ? Si oui, à quel moment ?
- Allez-vous informer les autres membres de l'équipe ? Si oui, de quelle manière ?
- Avez-vous pris en compte la possibilité que le signalement soit faux ? Comment faites-vous face à cette incertitude ?

08

Après que les participant-e-s ont été installé-e-s et que les chambres leur ont été attribuées, un participant vient vous parler. Il vous confie que ses colocataires ne l'aiment pas. Ils ne passent pas de temps ensemble à l'école et se disputent parfois. Il ne se sent pas à l'aise dans cette situation. Que faites-vous ?

Questions pour guider :

- Quelles mesures prenez-vous étape par étape, depuis le signalement par le participant jusqu'à la résolution définitive ?
- Avec qui parlez-vous et de quelle manière ?
- Avez-vous pris en compte les différents sentiments des participants concernés ?
- Que faites-vous s'il n'y a pas de place libre dans une autre chambre ?
- Prenez-vous la décision seul ? Pourquoi (pas) ?

09

Pendant l'événement, vous remarquez que les participant-e-s rient à propos d'une photo d'un-e participant-e. Il s'agit d'une image où il-elle a une expression faciale drôle et une posture corporelle étrange. La photo a été prise hier, pendant l'atelier. Vous soupçonnez que les membres de l'équipe se la sont envoyée entre eux. Vous n'êtes pas sûr-e si la photo a déjà été publiée sur les réseaux sociaux. Le-la participant-e sur la photo est très en colère et triste, car tout le monde se moque de lui/elle. Il-elle souhaite quitter l'événement plus tôt car il-elle se sent mal à l'aise. Que faites-vous ?

Questions pour guider :

- Quelles actions entreprenez-vous étape par étape, depuis le moment où vous apprenez l'existence de la photo jusqu'à la résolution complète de la situation ?
- Quelles conséquences y aura-t-il pour la personne qui a pris la photo et l'a partagée ?
- Y aura-t-il des conséquences pour l'ensemble du groupe ?
- Comment gérez-vous les émotions de la victime ?
- Est-ce que, et si oui comment, allez-vous gérer la situation afin que la personne concernée continue à participer au projet ?
- Comment empêchez-vous qu'une situation similaire se reproduise ?
- Que faites-vous si la photo a déjà été publiée sur Internet ?
- Allez-vous prendre toutes les décisions seuls ? Pourquoi (pas) ?

10



Vous remarquez qu'un groupe de plusieurs participant-e-s maltraite un chat. Ils l'ont probablement attrapé. Les participant-e-s font souffrir l'animal (tirent sa queue, le frappent, le jettent en l'air). Au loin, vous voyez un autre membre de l'équipe. Les autres participant-e-s sont loin de cette scène et jouent au volley-ball. Que faites-vous ?

Questions pour guider :

- Quelles actions entreprenez-vous étape par étape, depuis le moment où vous constatez la situation jusqu'à sa résolution définitive ?
- Quelles questions posez-vous aux participants qui ont attrapé le chat ?
- Les participants comprennent-ils ce qu'ils ont fait de mal ?
- Quelle décision prenez-vous à l'égard des auteurs ? Quelles conséquences cet incident aura-t-il pour eux ?
- Comment l'incident affectera-t-il le reste du groupe ? Quelles mesures allez-vous prendre ?

11

Le participant (A) rapporte qu'un autre participant (B) fume des cigarettes et possède lui-même un paquet. Il affirme l'avoir vu fumer derrière le bâtiment et précise que personne ne lui a donné de cigarette, mais qu'il en a prise une dans sa poche. Ni vous ni un autre membre de l'équipe n'avez surpris (B) en train de fumer. Vous n'aviez jamais eu de soupçon à son égard auparavant et lors de projets antérieurs, il n'y a jamais eu de problème avec (B). Cependant, vous ne suspectez pas non plus (A) de mentir. (A) est une personne positive, toujours polie et honnête. Que faites-vous maintenant ?

Questions pour guider :

- Quelles actions entreprenez-vous étape par étape, depuis le signalement par le participant (A) jusqu'à la résolution définitive ?
- Avez-vous envisagé que le signalement pourrait être faux ou qu'une autre explication serait possible ?
- Devriez-vous impliquer d'autres participants (par exemple en leur posant des questions) ?
- Prenez en compte que l'affirmation peut être vraie ou fausse : quelles conséquences (B) subira-t-il si (B) fume effectivement pendant le projet ? Quelles conséquences (A) subira-t-il si l'affirmation s'avère être un mensonge ?
- Comment l'incident affectera-t-il le reste du groupe ? Quelles mesures prendrez-vous ?

12

Le troisième jour de votre projet hebdomadaire, les participant-e-s se plaignent clairement de la densité importante du programme. On peut voir qu'ils-elles sont épuisé-e-s. D'autres ateliers sont encore prévus – le prochain doit être animé par une personne externe. Le-la formateur-riche est bénévole et a fait le déplacement spécialement pour diriger l'atelier. Plusieurs participant-e-s expriment bruyamment leur mécontentement ; ils-elles ont besoin d'une pause pour récupérer. Ils-elles savent que le lendemain sera de nouveau très fatigant, avec un début tôt le matin. Que pouvez-vous faire ?

Questions pour guider :

- Quelles mesures entreprenez-vous étape par étape, depuis le moment où vous constatez la situation jusqu'à sa résolution ?
- Parlez-vous à quelqu'un de la situation et de vos observations ? Si oui, à qui ?
- Quelle décision prenez-vous en ce qui concerne l'atelier qui se tient bientôt ?
- Modifiez-vous votre plan de projet en tenant compte des plaintes des participants ? Pourquoi (pas) ?
- Allez-vous discuter du problème avec les participants ? Si oui, de quelle manière ?
- Allez-vous également parler avec les responsables légaux des participants ? Pourquoi (pas) ?

13

Pendant le projet, vous remarquez de nouvelles blessures aux avant-bras et aux poignets d'une participant-e. Elles ne semblaient pas présentes au début du projet et semblent se les être auto-infligées. Au cours de la journée, vous observez discrètement le-la participant-e à plusieurs reprises. Vous êtes presque certain-e que votre suspicion est fondée. Que faites-vous maintenant ?

Questions pour guider :

- Quelles actions entreprenez-vous étape par étape, depuis le moment où vous remarquez la mise en danger de soi jusqu'à la résolution définitive ?
- Prenez-vous la décision seul ? Pourquoi (pas) ?
- Comment votre entretien avec la personne concernée va-t-il se dérouler ?
- Allez-vous impliquer les responsables légaux dans cette affaire ? Pourquoi (pas) ? Si oui, à quel moment ?
- Devriez-vous parler avec les autres participants du projet ?
- Comment allez-vous gérer des situations similaires à l'avenir ?

14

Scénarios types: les violations de limites

POUR LA
MÉTHODE
1.5

Szenario 1

Plusieurs jeunes sont assis ensemble, se détendent et échangent sur leur journée. Une personne (A) a posé son bras sur l'épaule d'une autre personne (B). Pendant que la personne (B) participe à la conversation, il est évident qu'elle se sent mal à l'aise avec le bras de la personne (A) sur son épaule. Cependant, la personne (B) hésite à exprimer son inconfort à la personne (A).

Szenario 2

Quatre personnes ont pour tâche de créer une affiche de groupe pour un jeu. Une personne (A) se moque à plusieurs reprises de ce que la personne (B) apporte à l'affiche. La personne (A) profite de chaque occasion pour rabaisser la personne (B), en affirmant par exemple que (B) est incapable de dessiner, qu'il lui manque de la créativité, etc.

PLEASE
STOP
HERE!



Szenario 3

Deux personnes (A et B) discutent pendant le dîner et constatent qu'elles trouvent toutes deux une personne absente (C) extrêmement attirante et admirable. Elles commencent à élaborer un plan pour amener la personne (C) à embrasser l'un d'entre eux (A ou B).

Szenario 4

Les participant-e-s sont assis ensemble le soir et attendent la suite du programme. À un moment annoncé par un membre de l'équipe, tout le groupe reçoit un message dans le chat de groupe sur le téléphone. Il s'agit d'une image envoyée par la personne (A) montrant la personne (B) assise aux toilettes. Les deux personnes (A et B) sont présentes dans la pièce.

Szenario 5

Un autre membre de l'équipe (A) explique un jeu. L'un des participant-e-s (B) se comporte de manière un peu étrange et ne suit pas bien les instructions. Le membre de l'équipe (A) réprimande à plusieurs reprises la personne (B) en utilisant des phrases telles que : « Écoute, es-tu trop bête pour comprendre ça ? », « Si tu te comportes comme ça, je n'ai pas de patience avec toi » ou « Cela ne m'étonne pas que personne d'autre ne veuille jouer avec toi ».

Szenario 6

Le membre de l'équipe (A) souhaite prendre une photo de groupe où tout le monde se tient très proche les uns des autres. Cependant, la personne participante (B) refuse catégoriquement de toucher les autres.

~~Carte de soutien~~

POUR LA
MÉTHODE
2.1



Il suffit de
copier, découper,
plier et coller !

Coller au verso | Plier | Couper ✂

MA CARTE DE SOUTIEN

! !

Ici, je trouve un accompagnement professionnel spécialisé

Nom

Numéro de téléphone

Adresse e-mail

Une personne de mon entourage personnel

Une personne au sein de mon organisation

MA CARTE DE SOUTIEN

! !

Ici, je trouve un accompagnement professionnel spécialisé

Nom

Numéro de téléphone

Adresse e-mail

Une personne de mon entourage personnel

Une personne au sein de mon organisation

GLOSSAIRE



A

Adolescents

Les adolescents sont de jeunes personnes (généralement entre dix et dix-neuf ans) qui se trouvent dans la phase de développement entre l'enfance et l'âge adulte. Pendant cette période, se produisent d'importants changements physiques, émotionnels et sociaux qui marquent la transition vers l'âge adulte.

Alumni

Dans le contexte du travail de jeunesse utilisé ici, le terme « alumni » désigne d'anciens participants ou diplômés d'un programme ou d'une organisation. Il s'agit de personnes qui, après leur première participation à un programme, font désormais partie du réseau élargi.

B

Brainstorming

Le brainstorming est une technique de travail et de discussion en groupe au cours de laquelle les participants génèrent spontanément des idées et des solutions à un problème

donné. Chacun peut partager ses pensées librement et sans préparation. Cette méthode vise à favoriser un échange simple et accessible au sein du groupe et à produire le plus grand nombre d'idées possible.

Bienveillance

Dans le cadre du travail en groupe, la bienveillance signifie être attentif à la dynamique, aux émotions et aux interactions du groupe. Cela inclut une écoute attentive, une observation sans jugement et des réactions réfléchies afin de garantir un environnement de soutien.

C

Conscience

Les circonstances décrivent un facteur d'influence indirect dont dépendent l'existence ou la survenue de quelque chose.

Concept de prévention

Les concepts de prévention (également appelés « safeguarding policies ») visent à garantir que les jeunes et les personnes vulnérables

grandissent dans un environnement sûr et que leurs droits soient protégés. Avec un concept de prévention, une organisation s'engage à promouvoir une culture de vigilance et de respect mutuel. Les concepts de prévention comprennent des procédures et des mesures pour la sensibilisation, l'analyse des risques et des ressources, ainsi que la prévention et l'intervention face à différentes formes de violence.

Conscience

La conscience (également : awareness) signifie être informé d'un sujet et, par conséquent, lui accorder une attention particulière. Elle implique la compréhension et la reconnaissance d'une situation, d'un fait ou d'un problème. Par exemple, avoir conscience des problèmes environnementaux signifie connaître et comprendre les enjeux qui touchent l'environnement.





E

Évaluation des risques

L'évaluation des risques (ou « risk assessment ») est un processus systématique visant à évaluer les risques potentiels pouvant survenir lors d'un événement ou d'une activité. Elle comprend l'identification des risques dans différents domaines, les moyens de les gérer ou de les réduire, ainsi que la communication des risques résiduels.

F

Facteurs contextuels

Les facteurs contextuels influencent le risque auquel une personne est confrontée. Ils incluent, entre autres, le niveau d'éducation, l'appartenance ethnique, le genre, le niveau de richesse ou l'âge.

M

Modérateur-trice

Un-e modérateur-trice (également facilitateur-trice ou animateur-trice) est une personne qui aide un groupe ou une organisation à atteindre un résultat (par exemple dans le

domaine de l'éducation ou de la communication) en apportant principalement un soutien indirect, de la modération, de l'orientation ou de la supervision, notamment pour les processus de groupe.

N

Négligence

La négligence, également appelée non-prise en compte, ignorance ou omission, consiste à refuser à une personne l'attention qui lui est due. Dans le contexte de la prévention (safeguarding), la négligence commence dès lors que les personnes vulnérables se voient priver des soins essentiels à leur développement psychosocial (par exemple dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de l'habillement, du logement, de l'éducation, etc.).

P

Participation / Approche participative

La participation implique d'intégrer activement les personnes dans les décisions et les activités. Dans le contexte du travail avec

les jeunes, une approche participative signifie que les jeunes directement concernés par un problème, un thème ou une situation sont personnellement impliqués, voire responsables, pour trouver une solution ou décider des étapes à suivre.

Protection

Dans ce contexte, le terme « protection » se réfère à la protection de la santé, du bien-être et des droits des personnes vulnérables. Son objectif principal est de prévenir tout préjudice. La protection prend en compte différentes formes de danger, telles que les traitements injustes, la violence, les abus sexuels ou la privation de liberté. Il peut exister de nombreuses sources de danger (liées aux personnes), par exemple d'autres personnes vulnérables, des encadrant-e-s, des membres de la famille ou même les personnes elles-mêmes.

R

Responsables légaux

Les responsables légaux réguliers d'un enfant sont ses parents. Si l'un d'eux,

ou les deux, ne peuvent pas s'occuper de l'enfant, d'autres responsables légaux (désignés par un tribunal) peuvent prendre le relais. Dans les deux cas, ils sont chargés de veiller sur une personne qui ne peut pas subvenir seule à ses besoins, par exemple un enfant ou un adulte ayant des besoins particuliers. Ils prennent des décisions concernant la vie quotidienne, la santé et le bien-être de cette personne.

S

Service de conseils professionnels

Il s'agit de services offerts par des spécialistes formés pour fournir des conseils, un accompagnement ou un soutien dans des domaines spécifiques, par exemple psychologique, social, juridique ou éducatif.

Situations hypothétiques

Les situations hypothétiques sont des scénarios imaginaires ou supposés,

utilisés pour réfléchir à des réactions, des décisions ou des conséquences possibles sans qu'ils ne se soient réellement produits.

T

Tabou

Un tabou est un sujet socialement réprouvé ou même interdit.

V

Victime

Une victime est une personne qui a subi de la violence, entraînant pour elle une forme de dommage (souvent durable), qu'il soit physique, corporel ou émotionnel.

Violation des limites

Les violations des limites décrivent le comportement d'une personne ou d'un groupe envers une autre personne ou un autre groupe, comportement qui dépasse ou viole le sentiment de sécurité ou de confort de cette dernière. En règle générale,

ces violations se situent en dessous du seuil d'actes pénalement punissables.

Voice-Choice-Exit

Voice-Choice-Exit est un concept développé par Albert O. Hirschman. Il est utilisé pour comprendre et gérer la manière dont les membres d'un groupe réagissent à l'insatisfaction ou aux problèmes. Cette approche aide à améliorer la dynamique de groupe et à traiter efficacement les conflits.

Vulnérabilité

La vulnérabilité se réfère à un état de faiblesse qui rend une personne ou un groupe incapable de résister à des attaques ou à d'autres menaces, ou d'y faire face. Les personnes fortement exposées ont besoin de protection ou de sécurité.

MENTIONS LÉGALES

Publié par : Archidiocèse de Paderborn, personne morale de droit public, représenté par le vicaire général Thomas Dornseifer, Domplatz 3, 33098 Paderborn **Responsable :** Vanessa Meier-Henrich **Rédaction et texte :** Stefan Beckmann, Gregor Christiansmeyer, Agata Piluszczyk **Édition :** 1ère édition, décembre 2024 **Concept & mise en page :** marcato-design.de **Photographies :** iStockphoto.com (p. 1, 10, 13, 16, 18-24, 29-32, 36-40, 42, 44, 48, 52, 68), shutterstock.com (p. 4, 26, 35, 41, 43, 66), unsplash.com (p. 8, 15, 28, 34, 46, 58, 70), Stefan Beckmann (p. 2, 74) **Traduction :** Valentin Le Guern **Impression :** wir-machen-druck.de

L'équipe derrière la boîte à outils



Agata Piluszczyk

travaille à plein temps pour une grande entreprise polonaise de bijoux, où elle est responsable de la gestion de la boutique en ligne, couvrant la vente, l'expédition, la gestion des stocks et la fiscalisation.

En parallèle de son activité principale, elle est directrice financière de socioMovens Polska, où elle coordonne notamment des projets et anime des formations pour de jeunes professionnels.

Grâce à son engagement au sein de socioMovens, elle s'est consacrée ces dix dernières années aux thématiques du travail avec la jeunesse, telles que les problématiques sociales et la prévention. Le travail auprès des jeunes lui tient particulièrement à cœur, si bien que, malgré une orientation professionnelle différente, elle a continué de se former régulièrement dans ce domaine.



Stefan Beckmann

travaille à plein temps pour une grande entreprise polonaise de bijoux, où elle est responsable de la gestion de la boutique en ligne, couvrant la vente, l'expédition, la gestion des stocks et la fiscalisation.

En parallèle de son activité principale, elle est directrice financière de socioMovens Polska, où elle coordonne notamment des projets et anime des formations pour de jeunes professionnels.

Grâce à son engagement au sein de socioMovens, elle s'est consacrée ces dix dernières années aux thématiques du travail avec la jeunesse, telles que les problématiques sociales et la prévention. Le travail auprès des jeunes lui tient particulièrement à cœur, si bien que, malgré une orientation professionnelle différente, elle a continué de se former régulièrement dans ce domaine.



Gregor Christiansmeyer

a étudié l'histoire et les sciences politiques à Münster, Florence et Göttingen. Il s'intéresse, tant dans le cadre scientifique que professionnel (en freelance), aux thématiques du travail jeunesse à l'international à travers différents projets.

Il occupe actuellement le poste de responsable de département « Engagement social des jeunes en Europe » à l'Institut social Kommende Dortmund. Il se consacre à la promotion de l'engagement bénévole, ainsi qu'au « Safeguarding » (c.-à-d.: prévention) et au « Dealing with the Past » (c.-à-d.: travail sur le passé) dans le cadre du travail international auprès de la jeunesse.

Sur le processus de création

Cette boîte à outils a été conçue en collaboration avec trois acteurs : le mouvement international socioMovens, l'équipe de prévention de l'archidiocèse de Paderborn et la Kommende Dortmund. Face à la nécessité de développer des pratiques de prévention dépassant les concepts de protection existants pour le travail international auprès de la jeunesse, un groupe de travail germano-polonais s'est réuni pour collecter et partager des idées ainsi que des méthodes.

Le retour d'expérience précieux des collègues et les forums d'échange, comme

l'atelier international sur la protection des jeunes à Cologne en 2023, ont été déterminants pour le développement de la boîte à outils.

Grâce au soutien de l'équipe de prévention de l'archidiocèse de Paderborn et de l'AKSB en tant qu'organe central du Plan fédéral pour l'enfance et la jeunesse, un atelier international a eu lieu en février 2024, réunissant des professionnels du travail auprès de la jeunesse pour discuter des réalités de protection (politiques) à travers l'Europe et tester des méthodes. Les participants ont apporté leur expérience pratique du travail avec la

jeunesse et ont contribué de manière significative au développement et à l'amélioration de la boîte à outils.

Lors d'un examen final, cette publication a été préparée pour sa diffusion. Nous remercions la fondation socioMovens. Giving Europe a Soul, qui, avec le soutien de l'Office germano-polonais pour la jeunesse, a pris en charge la mise en page et la traduction du manuel en polonais et en allemand. La fondation intégrera également cette boîte à outils dans ses futurs projets européens dédiés à la promotion de l'engagement des jeunes.

**La traduction en français de ce matériel
destiné au travail international avec les jeunes
a été financée par le**

**OFAJ
DFJW**

Office Franco-Allemand
pour la Jeunesse
Deutsch-Französisches
Jugendwerk

Erzbistum Paderborn

Team Prävention
Domplatz 3
33098 Paderborn